



AZÉ

ASSOCIATION POUR L'ACCÈS A L'ÉDUCATION

Education is the most
powerful weapon which you
can use to change the world.

Nelson Mandela

Qui sommes-nous ?

AZÉ est une association d'intérêt général régie selon la loi 1901 qui vient en aide à l'enfance fragilisée de Tuléar, dans le sud ouest de Madagascar.

Créée en novembre 2017 à Paris, AZÉ est gérée par un bureau de trois bénévoles et présidée par sa fondatrice, Sonia Perrin.

Portée par la conviction que l'éducation permet d'accéder à une vie meilleure, AZÉ soutient l'accès aux enseignements, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, et apporte ainsi son parrainage à 500 jeunes, de 5 à 24 ans, accueillis au sein de l'école primaire Saint Nicolas et inscrits et suivis par notre partenaire malgache, dans des collèges et lycées partenaires de la ville.

AZÉ a pour partenaire direct, sur place, l'association laïque Amika de droit malgache, reconnue d'utilité publique et certifiée par le Ministère de l'Éducation malgache. Créée en 1989 par le père Pierre Tollard, l'Amika est aujourd'hui présidée par un assomptionniste malgache, le père Marco Joachim Roseta, ancien étudiant de la Catho de Paris, ami, conseil et relais opérationnel d'AZÉ à Madagascar.

Notre mission :

Éduquer - Responsabiliser - Rendre autonome

L'éducation est un droit humain vital, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

AZÉ a pour ambition de garantir aux jeunes, l'accès à leurs droits fondamentaux : droit de vivre et de se développer, droit à une identité, droit à la santé, droit à l'éducation ...

L'accès à une éducation de qualité est déterminant pour l'avenir des filles et des garçons qui y ont accès. Elle joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et l'augmentation des chances de vivre une vie saine.

L'éducation est ce qui donne aux jeunes les compétences nécessaires pour bâtir un futur meilleur pour eux-mêmes, pour leur communauté et pour le monde.

Parce qu'elle est génératrice d'inclusion sociale, l'éducation représente un atout fondamental en matière de développement humain, économique et social pour le pays.



Nos objectifs prioritaires :

En lien avec l'équipe malgache basée à Tuléar, AZÉ conseille, fixe et pilote les choix de développement sur le terrain et lève les fonds nécessaires au financement de ses missions et de ses objectifs.

Grâce au soutien de nos premiers adhérents, donateurs et mécènes, en 2018, nous avons :

- Formé les enseignants ;
- Pris en charge les matériels scolaires des enfants ;
- Confectionné des blouses scolaires ;
- Construit un bâtiment sanitaire ;
- Créé un terrain de sport et un parc de jeux ;
- Planté un jardin potager ;
- Organisé une bibliothèque ;
- Mis en place un *Inside Out Project* de l'artiste JR et des cours de dessin ;
- Favorisé les sorties scolaires à la découverte de la région.

En 2019 et 2020 notre mission première est de pérenniser les actions ci-dessus tout en engageant de nouveaux projets parmi lesquels :

- L'offre des compléments alimentaires et des petits déjeuners ;
- Le suivi médical des élèves ;
- La création d'une classe préscolaire pour les moins de 6 ans (30 enfants) ;
- La réfection des toitures des salles de classe et la restauration du réfectoire.

Nos actions dans le détail :

Pourquoi prendre en charge les frais d'inscription ainsi que les matériels scolaires ?

Les élèves parrainés par AZÉ sont issus de familles particulièrement démunies, souvent des mamans isolées ou des enfants élevés par un grand-parent, un oncle ou une tante, qui n'ont pas les moyens de financer les frais d'écolage ni les fournitures scolaires.

Pourquoi un programme d'alimentation scolaire ?

L'offre de petits déjeuners a été initiée à la demande des professeurs afin que les jeunes élèves qui arrivent à l'école le ventre vide, après parfois une à deux heures de marche, ne souffrent plus de vertiges et bénéficient de conditions favorables aux apprentissages.

Pourquoi régler les frais de santé ?

La proximité avec les enfants et les échanges avec les professeurs ont fait ressortir des problèmes sanitaires chroniques. Nous avons donc décidé de mettre en place dès la rentrée scolaire 2018, un suivi médical des élèves en partenariat avec un dispensaire de proximité. Chaque élève a désormais son carnet de santé nominatif.

Pourquoi financer et encadrer les activités d'éveil que sont le sport, la lecture, les jeux et les sorties découverte ?

Les activités d'éveil permettent aux jeunes de découvrir des champs d'expérimentation qui contribuent à leur développement et leur donne confiance en eux. Grâce aux dons de ses mécènes, AZÉ a fait construire un terrain de sport qui a transformé la vie des jeunes qui s'y réunissent quotidiennement. Une bibliothèque a été aménagée et des sessions d'initiation à l'utilisation de l'objet livre sont dispensées. Des sorties scolaires à la découverte de Tuléar, de sa faune, de sa flore et de son économie ont été offertes en juillet et en octobre.

Pourquoi former spécifiquement les enseignants ?

L'amélioration de la qualité des apprentissages, notamment en français, langue officielle des études supérieures, permet d'augmenter le niveau de réussite des élèves. Ces formations se font avec les programmes de l'Alliance française et le soutien pédagogique du collège français de Tuléar.

Pourquoi un jardin potager ?

Planté dès 2017, le potager a permis d'améliorer le repas du midi, et d'aborder la question du respect de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

Pourquoi l'amélioration des infrastructures est nécessaire ?

La construction des bâtiments de l'école primaire datant de 1993, ils nécessitent de nombreuses restaurations. Le réfectoire, qui est aussi la salle d'étude et la salle des fêtes, devra faire l'objet d'une rénovation majeure qui en permettra par ailleurs la location afin de générer des revenus propres au fonctionnement de l'établissement primaire.

Pourquoi créer une classe préscolaire ?

Pour favoriser l'éveil et garantir le bon développement des moins de 6 ans. Les enfants qui bénéficient de programmes d'éducation de la petite enfance sont mieux préparés pour l'école primaire et atteindront de meilleurs résultats scolaires.



Le bâtiment sanitaire & le terrain de sport

Nous soutenir et continuer à nous soutenir :

Parce que l'éducation est une force, ensemble, amplifions notre action.

Pour que chaque enfant ait accès à ses droits fondamentaux, pour offrir aux jeunes la chance d'un avenir meilleur, pour que « nos » enfants deviennent acteurs de la société : soutenez AZÉ. Avec nous, offrez à chaque enfant, un meilleur départ dans la vie, pour qu'il se réalise et s'épanouisse.

Particuliers :

- **Adhésion annuelle = 120€**
- **Don libre** = pas de minimum et pas de maximum non plus 😊
- À partir de 120€ de don, vous êtes Membre bienfaiteur de l'association.
- **Avantages fiscaux** : vos dons donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

Ex : votre adhésion d'un montant de 120€ ouvre droit à une réduction d'impôt de 79€. Le montant de votre don après déduction fiscale est donc de 41€ (120€ – 66%).

- Vous recevrez un reçu fiscal et serez tenu.e(s) informé.e(s), chaque trimestre, par Newsletter, des activités de l'association.

- **Adhérez en ligne :**

<https://www.helloasso.com/associations/association-aze/adhesions/adhesion-annuelle-a-l-association-aze>

- **Adhérez par chèque :**

Association AZÉ, 22 rue Beautreillis, FR-75004 Paris

- **Votre don libre via le site HelloAsso :**

<https://www.helloasso.com/associations/association-aze>

Nous soutenir et continuer à nous soutenir :

Parce que l'éducation est une force, ensemble, amplifions notre action.

Pour que chaque enfant ait accès à ses droits fondamentaux, pour offrir aux jeunes la chance d'un avenir meilleur, pour que « nos » enfants deviennent acteurs de la société : soutenez AZÉ. Avec nous, offrez à chaque enfant, un meilleur départ dans la vie, pour qu'il se réalise et s'épanouisse.

Entreprises et fondations :

- Don libre ou participation au financement d'un projet ciblé, c'est votre choix 😊
- Avantages fiscaux : vos dons permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaires H.T

Ex : un don de 1000€ ouvre droit à une réduction d'impôt de 600€.

Le montant de votre don après déduction fiscale est de 400€ (1000€ – 60%).

- Vous recevrez un reçu fiscal et serez tenu(s) informé(s), chaque trimestre, par Newsletter, des activités de l'association.

- **Votre don par chèque :**

Association AZÉ, 22 rue Beautreillis, FR-75004 Paris

- **Votre don via le site HelloAsso :**

<https://www.helloasso.com/associations/association-aze>

- **Votre don par virement bancaire sur le compte Crédit Mutuel de l'association :**

IBAN : FR76 1027 8061 2600 0202 8940 110

Domiciliation : CCM NEUILLY S SEINE LES SABLONS

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

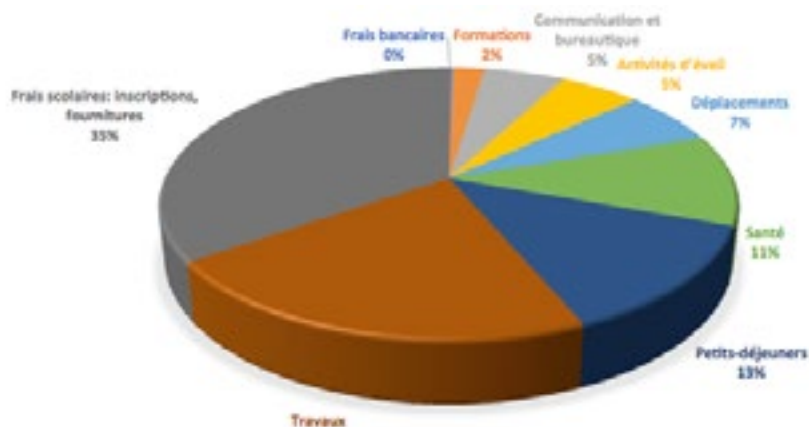
- Votre nom, ou le logo de votre entreprise apparaîtra, si vous le souhaitez, sur le site internet : <https://www.aze-asso.org/nous-soutenir/>

Répartition des dépenses :

Total des besoins annuels = 80.000 à 100.000€

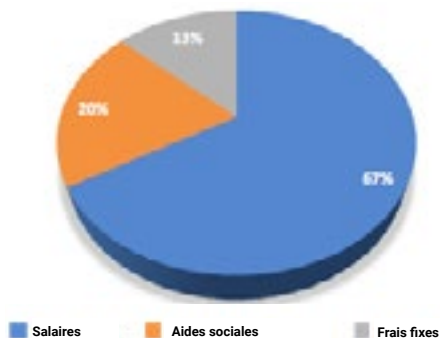
Prévisionnel des dépenses d'AZÉ en 2019

(80% du budget annuel)



Participation annuelle de la Fondation Adveniat des Augustins de l'Assomption (20% du budget annuel)

Les Augustins de l'Assomption est la congrégation catholique à laquelle est attaché le père Marco. Elle contribue à ce titre aux dépenses de fonctionnement de l'Amika



Nos actions s'inscrivent dans la durée :

Elles peuvent prendre plusieurs années avant que les bénéficiaires aient la capacité de gérer eux-mêmes leur développement. Il est par conséquent indispensable pour AZÉ de recevoir des appuis sur le long terme. En devenant adhérent, donateur et mécène régulier, vous favorisez la viabilité humaine et financière de nos programmes.

Rappel :

- 90 % des fonds récoltés sont directement affectés aux missions de terrain
- 10% des fonds sont affectés aux frais de fonctionnement de l'association
- En France, nous travaillons bénévolement
- À Madagascar, tous les employés sont malgaches

MERCI D'AIDER LES ENFANTS À NOS CÔTÉS





- Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde
- Le revenu mensuel par habitant y est inférieur à 50€
- 1 enfant sur 4 n'y est pas scolarisé
- 30% des enfants n'arrivent pas à la fin du cycle primaire
- Les moins de 14 ans représentent plus de la moitié de la population malgache. *

(* chiffres UNICEF 2016)

Pour tout renseignement :

Sonia Perrin

Présidente

contact@aze-asso.org / (+33) 6 08 10 53 47

Association AZÉ

22 rue Beautreillis

75004 Paris

www.aze-asso.org

Facebook @AZE.ASSO

Instagram @discover_support_aze

